



Mairie de MOLIETS ET MAÂ  
Place de l'Hôtel de ville - 40660 MOLIETS ET MAÂ  
Tél. : 05.58.48.50.13 - Fax : 05.58.48.55.71  
E-mail : mairie-de-moliets@wanadoo.fr  
www.mairie-de-moliets.fr

## **Compte rendu du Conseil Municipal**

**Du 22 janvier 2018**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 janvier 2018 à 19h00, sous la présidence de Madame Aline MARCHAND, Maire de MOLIETS ET MAÂ.

**Présents** : Mme MARCHAND Aline – M. LABORDE Patrick – Mme CAMIADE Sabrina – M. GUILLAMET François – Mme CAPDEVIELLE Stéphanie – Mme CANCOUËT Anne-Marie – M. CHAMPEAU Daniel – M. ALLIOT Philippe – M. DUPOUY Jean-Louis – Mme MOISDON Emmanuelle – M. LAGARDERE Christophe

**Absents excusés** : Mme VERDIER-SLAWINSKI Corinne, procuration à M. LABORDE Patrick – M. VIDAL Régis, procuration à Mme MARCHAND Aline – Mme FAYE Chantal, procuration à Mme CANCOUËT Anne-Marie – Mme MULTEAU Mireille, procuration à M. LAGARDERE Christophe

**Secrétaire de séance** : Monsieur ALLIOT Philippe



### **1. COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 DECEMBRE 2017**

- Adopté par 14 voix pour et 1 abstention (Mme Mireille MULTEAU).

### **2. SYNDICAT INTERCOMMUNAL EAU ET ASSAINISSEMENT MARENSIN (SIEAM)**

Sont désignés membres du Comité Syndical :

- Monsieur Patrick LABORDE,
- Monsieur François GUILLAMET,
- Monsieur Philippe ALLIOT,
- Monsieur Jean-Louis DUPOUY.

- Adopté par 13 voix pour, 1 abstention (M. Christophe LAGARDERE) et 1 contre (Mme Mireille MULTEAU).

Sont désignés membres du Comité des Usagers :

- Monsieur Yves BREHANT,
- Monsieur Jean-Louis BEILLARD,
- Monsieur Jean-François LAGUEYRIE,
- Madame Anne-Marie CLAVERIE.
- Adopté par 13 voix pour et 2 contre (M. Christophe LAGARDERE et Mme Mireille MULTEAU).

### **3. PÔLE ANIMATION – PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION DETR**

Monsieur LABORDE présente le plan de financement. Le montant prévisionnel total HT de l'opération est estimé à 1 281 263.40 €. La réalisation du projet dépendra des subventions obtenues et le cas échéant, ce projet pourra être revu et discuté en Conseil municipal.

Des subventions, notamment auprès du Conseil Départemental des LANDES, du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), et de la Communauté de communes MAREMNE ADOUR COTE SUD (MACS), seront demandées.

- Adopté par 13 voix pour, 1 abstention (M. Christophe LAGARDERE) et 1 contre (Mme Mireille MULTEAU).

### **4. CHOIX DU LOCATAIRE LOGEMENT COMMUNAL "La Souchette"**

Suite à la résiliation du bail pour le logement communal situé 1 bis rue des Chênes Lièges, une commission s'est réunie pour étudier les demandes. Monsieur et Madame Nicolas CARRE sont proposés pour signer le bail à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018.

- Adopté par 14 voix pour, 1 abstention (Mme FAYE)

### **5. AMENAGEMENT DE LA PLAGE ET DU VILLAGE – CHOIX DE LA PROCEDURE, RECRUTEMENT D'UN AMO ET DEMANDE DE SUBVENTIONS**

La commune désire engager de nombreux travaux sur l'ensemble du périmètre de la commune (aménagement de la tête de plage, voies vertes, sentiers de découverte, pôle animation, bar restaurant ...) La démarche Aménagement Durable des Stations proposée par le GIP Littoral semble être la plus pertinente pour avoir une approche globale et prospective.

Afin d'aider la commune, Patrick LABORDE propose qu'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage soit recruté si les partenaires institutionnels apportent des subventions.

- Adopté par 12 voix pour, 3 abstentions (Mme Chantal FAYE, M. Christophe LAGARDERE et Mme Mireille MULTEAU).

## **6. AVENANT N° 1 A LA CONVENTION N° DE-SEL-2013-1c RELATIVE AU NETTOYAGE DIFFERENCIE DU LITTORAL LANDAIS**

L'opération de nettoyage différencié du littoral landais est transféré au Syndicat Mixte du Littoral Landais, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Il convient donc de modifier la convention par un avenant.

- Adopté par 14 voix pour et une abstention (Mme MULTEAU)

## **7. AVENANT N° 1 A LA CONVENTION 2015-2017 POLE RETRAITES ET PROTECTION SOCIALE**

Dans l'attente de la signature d'une nouvelle convention entre le Centre de Gestion des Landes et la Caisse des dépôts et Consignations, il convient de renouveler, par avenant la convention, au titre de l'année 2018, dans les mêmes conditions techniques, juridiques et financières.

- Adopté par 15 voix pour

## **8. CREATION D'UN PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL PAYS ADOUR LANDES – APPROBATION DES STATUTS**

Le Pays Adour Landes Océanes a été créé en 2002 sous forme d'association. Une loi de janvier 2014 a ouvert la possibilité au Pays d'évoluer en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, dans le cadre d'un Syndicat Mixte fermé.

- Adopté par 14 voix pour et une abstention (Mme FAYE)

## **9. VENTE CASE COLUMBARIUM**

Une case du columbarium a été vendue à Madame BLAKE, pour un montant de 626 €. Madame le Maire précise qu'il ne reste qu'une seule case à vendre.

- Adopté par 15 voix pour

## **10. CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES A TITRE PERMANENT ENTRE LA COMMUNE DE MOLIETS ET MAA et MACS POUR L'ACHAT DE COUCHES POUR LA CRECHE**

Madame le Maire propose d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat de couches pour les enfants de la crèche.

- Adopté par 15 voix pour

## **11. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION DEPOSEE PAR LE SYNDICAT MIXTE DES RIVIERES DU MARENSIN ET DU BORN**

Suite à l'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général et à la délivrance de l'autorisation unique « loi sur l'eau » concernant la gestion des cours d'eau des bassins versants de l'étang de Léon et du Courant de Contis, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

- Adopté par 14 voix pour et une abstention (Mme FAYE)

## 12. VOIE VERTE U EXPRESS – AUTORISATION DE DEFRICHEMENT ET ACQUISITION DE L'EMPRISE NECESSAIRE

Monsieur LABORDE présente le tracé définitif et souhaite que les travaux soient achevés pour la saison prochaine. Pour cela, une autorisation de défricher sera demandée et une promesse de vente à titre gracieux de l'emprise nécessaire acceptée par le propriétaire M. Julien SELZ-SENAC sera signée.

- Adopté par 15 voix pour

## 13. LANCEMENT D'UNE CONSULTATION SOUS FORME DE MAPA POUR LA REFECTION DU PARKING DE LA PLAGE, SUITE A LA COUPE DE PINS

Suite à l'abattage de pins centenaires, il convient de recréer un parking, mieux structuré. Le coût de la réfection a été estimé à 50 000 €. Il s'agit d'effectuer une mise en concurrence des entreprises via la plate-forme départementale des marchés publics.

Le stationnement restera gratuit.

- Adopté par 14 voix pour et une abstention (Mme MULTEAU)



### QUESTIONS DIVERSES :

- **Madame Chantal FAYE** (via un document écrit) demande ce qu'il en est des cirques avec animaux. Madame le Maire répond qu'aucun texte ne permet d'interdire leur présence, tant qu'ils sont en conformité.
- **Madame Chantal FAYE** (via un document écrit) demande ce qu'il en est des animations estivales. Madame le Maire répond qu'il va être procédé à un appel à projets auprès des associations intéressées.
- **Madame Le Maire** rappelle aux membres du conseil l'opération nettoyage de la plage organisée le dimanche 28 janvier à 10h. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

Vu pour être affiché en date du **15 FEV. 2018**

Le secrétaire de séance

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the secretary of the meeting.